

GRAND MONTRÉAL

Montréal, le 29 septembre 2008

Mesdames, Messieurs de la Commission parlementaire
sur les Affaires sociales du Québec

**OBJET : Lettre d'avis à la Commission permanente
des Affaires sociales du Québec sur l'itinérance.
Consultation publique du 29 septembre 2008 à Montréal**

Mesdames, messieurs,

Bonjour,

Tout d'abord, nous désirons vous remercier pour cette occasion de vous rencontrer et de nous permettre de vous exprimer nos préoccupations sur la question de l'itinérance.

Les YMCA du Québec existent au Québec depuis plus de 150 ans. Les YMCA du Québec vont bien au-delà du loisir et du sport, comme en témoignent nos nombreux programmes communautaires qui s'adressent autant à des enfants qu'aux adolescents, aux jeunes en difficulté qu'aux adultes en cheminement de réinsertion. AU YMCA, les programmes communautaires et ministériels touchent plusieurs milliers d'individus par année (les Travaux compensatoires du Ministère de la Justice, le Centre d'intégration au travail avec le Ministère de l'Emploi et de la Sécurité du revenu du Québec, Alternative suspension, le programme Impact, les Zones jeunesse dans chacun des 9 centres locaux au Québec, et les programmes de travail de rue en itinérance Dialogue, et en prévention de l'itinérance Premier arrêt).

L'itinérance n'est pas comme telle une expertise majeure de nos services. Toutefois, c'est selon l'intervention des programmes Premier arrêt et Dialogue que nous présentons aujourd'hui notre préoccupation du phénomène à Montréal. Situé au cœur du Centre-ville de notre communauté, nous sommes à même de constater l'ampleur du phénomène autour de nous, par le travail de rue des intervenantEs communautaires de ces programmes. Ceux-ci sillonnent les rues du secteur Centre-ville et apportent aide et soutien à quelques 150 à 200 personnes en situation d'itinérance dans le milieu, c'est-à-

dire sous les ponts, dans les ruelles, dans les parcs publics, près des bouches d'aération des stations de métro et aussi, près des édifices et bâtiments qui abritent ou viennent en aide à ces personnes. Ce petit nombre représente seulement la population en itinérance du secteur et d'autres arrondissements sont également touchés par le phénomène.

Par notre intervention et aussi par la concertation que nous avons avec les quelques organismes communautaires du milieu, nous sommes en mesure de faire les *observations suivantes* :

- les personnes qui *tombent* en situation d'itinérance ont peu de ressources personnelles et économiques et donc, peu d'aide dans leur proche environnement;
- après quelques semaines ou quelques mois en situation de désorganisation psychosociale, les problèmes et difficultés s'accumulent et les rendent encore plus fragilisées et confuses;
- après quelques années, les personnes qui ont un mode de vie de rue ont énormément de difficulté à réintégrer notre communauté; si elles peuvent le faire, il y a de nombreux écueils à leur stabilisation.

Ces observations ne sont pas universelles, mais elles reflètent une *réalité partagée* avec d'autres organismes communautaires et institutionnels du milieu.

D'une part nous faisons les constats suivants :

- un nombre toujours très important d'individus se retrouve en situation d'itinérance, ici à Montréal; les chiffres varient et tournent autour de 10 à 12,000 individus;
- pour une partie de ce nombre, ce sont des jeunes sans-abri et en situation de grande vulnérabilité qui se trouvent à la rue, sans port d'attache, et deviennent rapidement en situation chronique d'itinérance; d'où un travail encore plus intense à effectuer pour les aider

De plus, nous (les YMCA du Québec) sommes membre du Regroupement pour les personnes seules et itinérantes de Montréal (le RAPSIM) depuis maintenant 10 ans. Nous sommes donc associés de près aux préoccupations des 82 organisations membres de ce réseau montréalais, et nous les partageons. Ce sont ces préoccupations qui ont mené à la mise sur pied des programmes de travail de rue Dialogue en 1997 et du programme Premier arrêt en 1999, avec le soutien des entreprises du secteur privé. Nous tentons depuis de faire partie de la *solution*.

Au cours des dernières années et dans le cadre des activités du RAPSIM, nous avons compris la nature des revendications de ce regroupement en partageant notre

expérience de travail avec les organisations-membres, et nous en partageons les réflexions sur le phénomène, c'est-à-dire :

- face au financement des organisations communautaires par les divers paliers des gouvernements municipal, provincial et fédéral
- face à l'augmentation de la judiciarisation des personnes itinérantes (s.d.f.) sur le territoire de Montréal (ainsi qu'à Québec);
- face au manque de services continus pour cette population, autant de la part des institutions de santé que de service social;
- face à la diminution dramatique de logements à un coût accessible pour les personnes à faible revenu dont les personnes en situation d'itinérance, ici à Montréal.

A ce titre et selon notre expérience, nous endossons les actions et recommandations du RAPSIM de Montréal et des regroupements membres du Réseau Solidarité itinérance du Québec, qui par leur expertise et leurs membres respectifs, réclament plus de moyens pour mieux aider aux solutions à apporter en itinérance. Nous appuyons la demande d'une **Politique (nationale) en itinérance** au Québec, nous appuyons la demande de rehausser le financement à travers des groupes accrédités au Programme de soutien aux organismes communautaires du Ministère de la santé & Services sociaux du Québec; et nous appuyons la demande récente pour un programme de soutien communautaire en logement social de la part du Gouvernement, ainsi que les demandes concernant les besoins en logement social abordable et la sécurité du Revenu.

D'autre part, de par le travail effectué par les intervenantEs communautaires des programmes de prévention et en travail de rue des YMCA, et aussi selon les moyens que nous avons, nous réalisons :

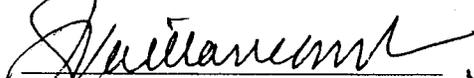
- une plus grande difficulté à agir auprès des jeunes et jeunes adultes qui ont passé plusieurs mois ou même plusieurs années en situation d'itinérance et de pauvreté; d'où la nécessité de mettre davantage de temps et d'énergie auprès d'eux;
- qu'il y a des lacunes importantes dans le soutien et suivi de ces personnes, une fois le cheminement vers la réinsertion entamé; d'où l'importance d'améliorer le réseau de soutien institutionnel et communautaire pour chacunE d'eux, d'où l'obligation de travailler davantage en concertation pour chacune d'elles;

En tenant compte des diverses pistes de solution qui vous seront proposées au cours de votre tournée, nous croyons pouvoir d'une part, *améliorer le sort et les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance* et d'autre-part, *prévenir le cheminement vers l'itinérance* par des mesures de soutien et d'accès aux services publics de façon continue et constante.

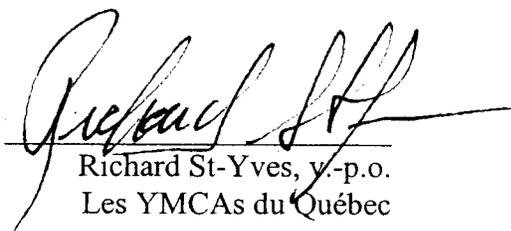
En terminant, nous désirons souligner l'importance des consultations que vous menez sur l'itinérance au Québec, afin d'agir sur les facteurs qui *influencent directement et indirectement la pauvreté* dans notre société.

Merci,

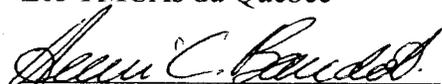
Pour les YMCAs du Québec, ont signé :



Stéphane Vaillancourt, P.D.G.
Les YMCAs du Québec



Richard St-Yves, y.-p.o.
Les YMCAs du Québec



Henri-Charles Baudot, directeur de programmes communautaires
Premier Arrêt et Dialogue
YMCA de Montréal (Centre-ville)